

## Retour à la « casse » départ

### Pas de moratoire sur l'arrêt de la publicité jeunesse

Alors que les salariés de l'audiovisuel public se sont massivement mobilisés pour protester contre les coupes budgétaires et les atteintes portées à leurs missions, les députés de la majorité ont décidé de ne pas les entendre. Pire, ils ont balayé d'un revers de main toutes leurs inquiétudes : **l'amendement qui visait à réduire les efforts demandés à France Télévisions a été retiré.**

Cet amendement destiné à reporter l'arrêt de la publicité jeunesse sur les antennes de France Télévisions n'était déjà qu'un sursis, une mesure ne visant de surcroît qu'à préserver la création. La CDFT des Médias avait fait savoir que ce serait insuffisant pour garantir l'avenir des missions et des emplois. Mais **avec le retrait de cet amendement, c'est une fin de non-recevoir que nos élus envoient à France Télévisions. Un retour à la case départ, avec toujours un trou de 50 millions d'euros dans le budget 2018.**

Le message est désormais clair : **c'est bien l'audiovisuel public que l'on veut asphyxier**, en réduisant le budget de France Télévisions. **Et la CFDT n'en est pas étonnée car ces coups d'épée portés à notre entreprise, à l'emploi, à la qualité de vie au travail, elle les dénonce depuis plusieurs années.** Le gouvernement et les dirigeants obéissent à de sombres desseins maintes et maintes fois évoqués dans de nombreux rapports.

**La CFDT est aujourd'hui plus que jamais inquiète** car la Présidente de France Télévisions avait précisé, lors de sa rencontre avec les organisations syndicales, qu'elle ne toucherait pas à l'emploi et qu'il existait différentes pistes de travail pour ce faire : retour de la pub de 20 h à 21 h, moratoire sur la pub jeunesse, coupes dans la création. Les deux premières pistes sont à ce jour tombées à l'eau. Quant à la création, la Ministre de la Culture refuse qu'on y touche. **La Direction a-t-elle l'intention d'engager un bras de fer avec l'autorité de tutelle pour préserver coûte que coûte l'emploi ou a-t-elle un plan B, voire un plan C ? La question se pose...**

**La CFDT des Médias poursuivra le combat pour faire échouer les desseins mortifères des uns et des autres, et préserver un audiovisuel public fort et de qualité**